

La mairie veut construire avec ERILIA, juste en face, 15 logements dont 6 sociaux dont 9 villas R+1 qui seraient vendues en Bail Réel Solidaire) sur un terrain vague qui lui appartient

Une pétition à 4552 signatures

Et cette décision, prise sans concertation, a déclenché la colère des Crossois et a gagné la ville entière. A ce jour, une pétition contre ce projet du maire, Louis Nègre, a recueilli 4552 signatures, prouvant l'attachement des Cagnois à leur patrimoine. Ce vendredi 28 mars, la salle de la Mer affichait complet avec les partisans de « La Casa du Cros » mais aussi ceux du maire, présent avec quelques adjoints. D'emblée, son président, Jean-Pierre Woignier, avec ses amis Christian, Michel et Patrice, a défini le cadre de cette réunion publique qui ne devait pas dégénérer en tribune politique d'un affrontement entre deux camps. Au terme de son intervention, des groupes de trois questions (et seulement des questions...) seront recueillis avec des réponses groupées. Il a ensuite détaillé le document de 72 pages accompagné d'un power-point avec photos à l'appui.

L'historique des Villas Fleuries du Cros

Dans un premier temps, Patrice, fils d'un pêcheur très connu du Cros, a rappelé l'histoire de ces fameuses villas centenaires du Cros construites « *par un certain Monsieur Chêne, appelé l'Argentin* ». Ces 21 maisons qui portaient toutes le nom d'une fleur, disposaient d'un parking en face de leur logement et de jardinières. Elles seront rachetées, dans les années 45/50, par les pêcheurs du Cros. Au bout de cette allée, une baraque en bois était le siège du Cros-de-Cagnes qui faisait office de coiffeur, bar... bref, un lieu de convivialité qui était le signe du bon-vivre du quartier. « *On y faisait le repas des voisins bien avant que cela devienne une tradition, les festins du Cros, ou encore on s'y réunissait pour regarder les matchs de foot...* ». Aujourd'hui, il ne reste que trois propriétaires et cette Allée des Fleurs est devenu un lieu unique touristique.

« Le projet ERILIA irrespectueux »

Et c'est bien sur cet aspect que Jean-Pierre Woignier a rebondi en déclarant « *vouloir préserver notre patrimoine* ». Crossois de cœur, président de la Casa du Cros et de la commune libre du Cros-de-Cagnes, il a dénoncé « *une volonté de manipulation et de désinformation de la mairie* ». En préambule, il a affirmé qu'il faut « *rétablir la vérité* ». Le terrain vague en face des Villas Fleuries centenaires appartient à la Ville de Cagnes depuis 2019. *C'est un terrain en friche comprenant avec 4 garages à l'abandon qui auraient dû être*

détruits depuis longtemps... ». Et il poursuit : « Le projet ERILIA ne respecte pas le document de conseils architecturaux de 2016 écrit par la mairie sans concertation, ni les textes de préemption, ni la zone UAc, ni la volonté populaire, ni l'identité patrimoniale du lieu...et ni les préceptes de végétalisation érigés dans le PLUM (Plan Local d'Urbanisme Métropolitain). Ces villas sont des pastiches à R+1 et en aucun cas des villas « miroir » des existantes ! ».

L'autre projet de La Casa du Cros

Donc, le principal grief de La Casa du Cros est bien une densification excessive avec un parking souterrain qui fragiliserait les Villas Fleuries centenaires qui n'ont de fondations profondes et solides... Selon un hydrologue présent à la tribune de La Casa du Cros, *« le risque est bien réel avec un détournement patent des eaux souterraines »*. Selon Jean-Pierre Woignier, aujourd'hui, *« Une majorité de propriétaires de lots sur 20 soutiendraient La Casa du Cros et son projet alternatif »*. Ce dernier serait dixit le président, *« une solution plus réaliste, respectueuse de l'environnement, et conforme à l'intérêt général comme aux souhaits des habitants »*. Et Jean-Pierre Woignier de détailler le dit projet : *« une maison de santé si nécessaire au quartier avec médecin, infirmières, orthophoniste..., une grande salle polyvalente pour des bals, cinémas, événements..., une crèche, des bureaux pour les associations du Cros..., un jardin multigénérationnel de 800m² qui préserverait les arbres existants et qui comprendrait une serre bioclimatique pédagogique pour les enfants de l'école Gambetta. Les légumes cultivés pourraient servir à améliorer l'ordinaire des cantines scolaires. Les citernes d'eaux pluviales réduiraient les risques d'inondations »*.

Vers un référendum populaire ?

Le total de l'investissement s'élèverait à 3 M€ mais ce financement pourrait bénéficier de subventions des collectivités comme la Métropole, le Département ou la Région. *« On a bien trouvé 700 000 € pour le Pumptrack et 400 000 € pour le jardin de la Maison des Orangers... »*. Quant aux Villas Fleuries centenaires, le parking Mougél leur serait vendu ce qui permettrait de créer 20 places de stationnement, soit une par propriétaire de lot... ». L'Allée deviendrait piétonne et les riverains s'engageraient à la fleurir. Le revêtement serait refait en le rendant perméable aux eaux ruisselantes. Les bâtiments existants seraient réhabilités... Ce projet pourrait être soumis à un référendum populaire afin de statuer sur le meilleur avenir pour le Cros ». C'est sur cette proposition que l'exposé du président s'est terminé qui a promis d'autres propositions en septembre prochain...

Vers le transfert du Musée du Cros ?

Dès que le maire, Louis Nègre, s'est levé pour s'exprimer, il a voulu s'exonérer des règles établies à savoir poser une question et ne pas refaire un exposé. Dès lors, il a été hué, une partie des 200 personnes présentes réclamant : « *La question ! La question ! La question !* ». Dans ce brouhaha, le maire a estimé : « *ce n'est pas une discussion ! Ce n'est pas la démocratie !* ». Jean-Pierre Woignier lui répondant que c'est une réunion publique et que si discussion il doit y avoir, ce sera avec la tenue d'un référendum.... Louis nègre a essayé quelques effets de manche, brandissant des documents comme s'il était au théâtre ce soir, lui qui avait pris soin de se faire filmer au préalable... Le mot de la fin est revenu à Jean-Pierre Woignier : « *Notre projet ne se limite pas aux quelques familles qui bénéficieraient d'un logement dans le projet du Maire ; il est conçu pour l'ensemble de la communauté crossoise !* »

Pascal Gaymard

Info : lacasaducros.fr

Etaient présents dans la salle : le député de la circonscription, Bryan Masson et son suppléant, Cyril Tribuiani (RN), les élus municipaux, Josiane Piret, Jean-Paul Perez, Michel Lebon, Karin Hartmann (Groupe de l'Alliance des Droites), le maire, Louis Nègre (LR) accompagné de ses adjoints, Noëlle Palazzetti, déléguée au social, et Rolant Constant, délégué à la culture et au patrimoine mais aussi conseiller départemental, Michel Santinelli (PCF), Cédric Garoyan (PCF), Marie-France Corvest (RN)...

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité